

Tonner Drones quitte le banc des pénalités d'Euronext

Cannes, 26 février 2024 18:00

Tonner Drones (FR001400H2X4 - ALTD) a le plaisir d'annoncer son retour dans le groupe de cotation régulier à partir du 28 février 2024.

Cette annonce fait suite à la publication de son rapport financier semestriel le 22 février 2024¹. La société a reçu aujourd'hui l'avis officiel d'Euronext selon lequel elle est à nouveau conforme au paragraphe 4.2.1. des règles d'Euronext Growth.

Le retour dans le groupe de négociation régulier E2 est une étape importante dans la phase de restructuration et de refinancement que la société est en train de finaliser.

A propos de Tonner Drones: Tonner Drones (anciennement Delta Drone) développe des drones et des technologies associées pour les secteurs de la défense et de la sécurité intérieure. Tonner Drones détient des participations précieuses dans certains des principaux fabricants français de drones civils et militaires. La stratégie de Tonner Drones consiste à tirer parti de ses participations dans ces entreprises par le biais d'une gestion active des actifs, d'un fonds de capital-investissement et en s'associant à d'autres fonds de capital-investissement pour devenir un important consolidateur de l'industrie. Des revenus supplémentaires peuvent être obtenus grâce à des redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones auprès de fabricants reconnus. Tonner Drones ne prévoit pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à maintenir la R&D pour ses produits et systèmes en France.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur www.tonnerdrones.com

Si vous souhaitez en savoir plus, ou si vous êtes intéressé par un partenariat : contact@tonnerdrones.com

**Contact****Actifin**

Jean-Yves BARBARA

Financial communication

jybarbara@actifin.fr

+33 (0)1 56 88 11 13

Actifin

Amélie Orio

Press Relations

amelie.orio@seitosei-actifin.com

+33 (0)1 56 88 11 16

¹ <https://tonnerdrones.com/wp-content/uploads/2024/02/TONNER-DRONES-FR.pdf>